



HAL
open science

Master Géographie, science de l'espace et du territoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie, science de l'espace et du territoire. 2010, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02041072

HAL Id: hceres-02041072

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041072v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 3 - Michel de Montaigne

Demande n° S3110056129

Domaine : Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie, science de l'espace et du territoire

Présentation de la mention

La mention « Géographie, science de l'espace et du territoire » de l'Université Michel de Montaigne est une formation proposée par l'UFR de géographie et aménagement et est adossée au laboratoire ADES (UMR 5185 Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés). Cette mention n'est pas cohabilitée avec d'autres établissements, mais plusieurs partenariats avec d'autres établissements bordelais et palois existent. Cette mention se décline en cinq spécialités, une « recherche » et quatre à vocation professionnelle :

- « Géographie, science de l'espace et du territoire », spécialité « recherche ».
- « Développement des territoires, qualité et origine des produits ».
- « Gestion territoriale du développement durable ».
- « Ecologie humaine : enjeux environnementaux des activités de production et de consommation ».
- Spécialité en ingénierie d'animation territoriale (SIAT), proposée en formation continue.

Cette mention de master constitue un pôle important dans la formation en géographie en Aquitaine, avec un effectif total significatif (entre 100 et 150 étudiants environ selon les années). Certaines spécialités ou options (« Corps et espace », « Origine et qualité des produits, animation territoriale ») sont assez originales dans le paysage des formations en géographie en France. Cependant, cette originalité ne semble pas encore se traduire par une attractivité au-delà de l'Aquitaine.

Avis condensé

- Avis global :

Cette mention, offrant une formation générale en géographie, a des atouts, qui mériteraient d'être mieux mis en avant, notamment par l'amélioration de la cohérence de la maquette. Le fort adossement à l'UMR ADES (Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés), pour la spécialité « recherche » comme pour les spécialités professionnelles, est le point fort incontestable qui assure la qualité scientifique de la formation et son actualité. Cependant, la spécialité « recherche » doit être mieux définie en termes d'objectifs professionnels autres que la poursuite en doctorat, eu égard à la faiblesse de l'attractivité et du taux de réussite. Les spécialités professionnelles sont, de ce point de vue, plus pertinentes. On s'interroge sur l'appartenance de la spécialité « Gestion territoriale du développement durable » à cette mention et non pas à l'autre mention de Bordeaux 3 « Urbanisme et aménagement durables » et plus généralement sur les mutualisations et passerelles qui pourraient exister entre ces deux mentions.

Au total, il apparaît nécessaire d'améliorer davantage encore la structuration de cette mention afin d'assurer sa cohérence, qui permettra sans doute de créer sa visibilité et son attractivité à l'échelle régionale et nationale. A cet effet, sont mentionnés, pour la mention et pour chaque spécialité, des points forts à conforter et les points faibles à pallier.



- Points forts :
 - L'adossment à la recherche, où chaque spécialité est bien définie en liaison avec les axes de recherche de l'UMR ADES.
 - La mise en place de l'option « Corps et espace » de la spécialité « recherche » qui fait émerger de nouvelles thématiques encore rarement prises en compte dans les formations de géographie en France.
 - Des spécialités professionnelles assez liées aux milieux professionnels régionaux.
 - Dans certaines spécialités (mais pas suffisamment dans la spécialité recherche), l'accent mis sur la maîtrise des outils (cartographie, SIG, télédétection, analyse de données...), leur utilisation et la communication des informations qu'ils créent.

- Points faibles :
 - La restructuration proposée reste trop partielle, avec un trop grand nombre de spécialités compte tenu du nombre potentiel d'étudiants. En cela, l'absence d'analyse de la variation des flux d'étudiants et les prévisions peu réalistes sont un handicap.
 - La faiblesse du suivi du devenir des étudiants, hormis pour la spécialité « Gestion territoriale du développement durable ».
 - La spécialité en formation continue est trop déconnectée des autres spécialités.
 - La faiblesse formelle du dossier qui laisse apparaître le pilotage encore inexistant, ce qui nuit à la cohérence d'ensemble de la mention.
 - L'absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et les professionnels.
 - Le manque d'ouverture internationale et de recrutements hors région, autrement dit, une attractivité et une visibilité insuffisantes.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Améliorer la visibilité de l'offre de formation, notamment ses points forts en termes d'originalité des formations et enseignements, afin d'accroître l'attractivité de cette mention et de ses spécialités. Cela passe certainement par une mise en cohérence plus avancée des diverses spécialités. Cette mise en cohérence doit sans doute conduire à réduire le nombre de spécialités de la mention.
 - Favoriser l'ouverture internationale, notamment par les interventions de chercheurs étrangers et les échanges ERASMUS.
 - Organiser le suivi du devenir des étudiants.
 - Conforter la création de conseils de perfectionnement, au niveau des spécialités et de la mention.
 - Mettre en place l'évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants.
 - Réfléchir aux opportunités que pourraient apporter des co-habilitations, plutôt que des partenariats, avec les autres établissements.
 - Préciser les possibilités et modalités de passerelles entre les spécialités.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques et professionnels de la mention sont présentés dans le dossier de façon inégale. Dans l'ensemble, le dossier indique que la mention cherche à « former les étudiants à la construction maîtrisée des savoirs sur le territoire », ce qui reste vague et laisse penser que les objectifs de cette mention sont définis *a posteriori* par la connaissance du devenir d'un certain nombre d'étudiants.

En ce sens, les orientations scientifiques de l'ensemble des spécialités de la mention s'appuient quasi exclusivement sur les axes de recherche développés par l'UMR ADES, notamment sur les thématiques environnementales et de développement durable, de géographie sociale et culturelle (territorialisation, identités) et en épistémologie de la géographie.

Si les objectifs professionnels sont assez bien identifiés pour les spécialités professionnelles, ceux de la spécialité « recherche » sont trop flous, notamment dans un contexte de faiblesse du taux de réussite.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossment recherche, adossment aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Le positionnement dans l'offre de formation de l'Université Bordeaux 3 est en continuité des différentes spécialités de la licence de géographie et aménagement. Des étudiants d'autres disciplines peuvent également être



intéressés par les spécialités offertes par cette mention (histoire, information et communication). En revanche, rien n'est dit de précis quant aux poursuites en doctorat, bien que l'Ecole doctorale Montaigne-Humanités soit mentionnée comme le cadre d'accueil des doctorants. Manifestement, peu de liens existent avec la mention « Aménagement et urbanisme durables », offerte par la même composante : des mutualisations et passerelles pourraient être prévues dans ce cadre.

La spécialité « recherche », de même que les spécialités professionnelles sont spécifiquement rattachées aux axes de recherches du laboratoire ADES. De ce point de vue, le dossier est convaincant quant à l'actualité de la formation et des enseignements en regard des recherches les plus récentes.

Les spécialités professionnelles savent manifestement mobiliser les professionnels compétents dans la région pour élargir l'offre d'enseignement et favoriser la politique des stages. Ces milieux concernent d'abord les collectivités territoriales, les chambres d'agriculture... La spécialité « Gestion territoriale du développement durable » associe pleinement les professionnels dans le pilotage de la formation. Ces liens entre académiques et professionnels pourraient être renforcés au niveau de la mention, dans un objectif de mise en commun des réseaux de relation.

Ni la mention, ni les spécialités ne sont co-habilitées avec d'autres établissements, mais des partenariats existent avec l'ENITAB (Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux) et l'ENSAPB (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux). Les interventions des enseignants-chercheurs de ces différents établissements viennent utilement compléter l'éventail des enseignements et des compétences. De même, d'autres composantes de l'Université Bordeaux 3 sont associées avec profit à ce master (IEP, Institut EGID - Environnement, géo-ressources, images et développement). Puisque ces liens existent, pourquoi ne pas les formaliser davantage dans le cadre de co-habilitations ?

Peu d'informations sont données quant à l'ouverture internationale. Ainsi, aucune information n'est donnée quant aux flux éventuels d'étudiants étrangers ou d'échanges ERASMUS, si bien que l'ouverture internationale semble limitée aux possibilités de stages à l'étranger. Pourtant, des collaborations avec des pays africains existent, mais ne sont pas encore institutionnalisées. On souhaiterait savoir si des chercheurs étrangers interviennent dans les séminaires du master. Enfin, l'enseignement de langue n'existe qu'en S1 et S3.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention se structure en cinq spécialités, une à vocation « recherche » et quatre à vocation professionnelle, dont une, ISIAI, est proposée en formation continue. A ce titre, cette dernière fonctionne de manière autonome. Les quatre autres, issues en partie d'anciens parcours d'une même spécialité, offrent à la fois une forte cohérence d'ensemble : un tronc commun existe en S1 et comprend deux enseignements (production et usages des savoirs géographiques et langue). Il représente entre quatre et huit ECTS selon les spécialités. Le volume horaire de chacun des deux enseignements varie selon les spécialités. Il n'y a pas de tronc commun en S2. Au total, la restructuration proposée offre une lisibilité accrue des objectifs spécifiques de chaque spécialité en termes de formation et de débouchés. Si la progression des enseignements entre le M1 et le M2 est réelle à la lecture du dossier, on cerne cependant mal les passerelles qui peuvent exister entre les différentes spécialités, qui semblent ainsi juxtaposées.

Dans toutes les spécialités, hormis celle proposée en formation continue où la logique est différente, les étudiants suivent un stage de deux ou trois mois en M1 et un plus long (cinq mois) en M2. Pour la spécialité « recherche », ce stage s'effectue au sein de l'UMR ADES. Pour les spécialités professionnelles, les étudiants recherchent des stages dans les milieux professionnels concernés, aidés par l'équipe pédagogique et les intervenants extérieurs. Pour cela, une UE projet professionnel et « recherche » de stage, commune aux trois spécialités professionnelles, est dispensée au premier semestre du M1. Tous les stages donnent lieu à la soutenance d'un mémoire, co-encadré par un universitaire et un professionnel. Ainsi, la politique des stages répond de manière satisfaisante aux critères de l'évaluation.

Les mutualisations existent et sont nombreuses au sein des quatre spécialités (hors formation continue). En revanche, en l'absence de co-habilitation et de mutualisation avec d'autres mentions, notamment « Urbanisme et aménagement durables » cette mention reste assez fermée sur elle-même.

L'équipe pédagogique fait intervenir l'ensemble des titulaires rattachés à l'UMR ADES ainsi que des enseignants d'autres composantes pour certaines spécialités. Sans connaître la part exacte d'enseignements assurés par des professionnels dans les spécialités professionnelles, le dossier mentionne beaucoup d'intervenants extérieurs aux qualifications pertinentes par rapport aux objectifs. Quant aux TICE, un projet d'EAD est mentionné, mais rien de concret n'est précisé dans le dossier.



Le pilotage de la mention reste à construire. En témoignent l'inégale qualité du dossier soumis à l'évaluation et les disparités qui surgissent entre spécialités en termes de fonctionnement (recrutement et suivi des étudiants notamment).

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'attractivité de cette mention est essentiellement régionale. Les données présentées dans le tableau de synthèse des effectifs étudiants, sont inquiétantes quant à la trajectoire qu'elles dessinent et aux prétentions affichées pour le prochain contrat quadriennal. En effet, si le nombre d'étudiants en M1, bien qu'en légère baisse, reste significatif, la situation en M2 est très fluctuante, avec un maximum à 56 étudiants en 2007-2008 et une baisse brutale l'année suivante avec seulement 25 étudiants. La situation est d'autant plus troublante que cette dernière promotion n'a réussi qu'à hauteur de 50 % à valider son master. Cependant, la présentation du dossier est si confuse de ce point de vue, qu'il est probable que cette situation ne concerne que la spécialité « recherche », puisque d'autres tableaux sont présentés, de sorte que les spécialités professionnelles semblent offrir un taux de réussite plus élevé.

La restructuration proposée (une mention avec quatre spécialités) résulte du souhait exprimé par des étudiants d'une meilleure visibilité de la formation qu'ils reçoivent. Cependant, on regrette que l'évaluation par les étudiants n'ait pas été davantage systématisée. Seule une spécialité, (« Gestion territoriale du développement durable ») se distingue de ce point de vue.

L'information fournie quant au devenir des étudiants est très partielle. Seule la spécialité « Gestion territoriale du développement durable » donne des informations précises et encourageantes, à tel point que le bilan de cette seule spécialité fait office de bilan de la mention. Si la connaissance du devenir des étudiants reste balbutiante dans de nombreuses formations, on aurait au moins aimé connaître le nombre d'étudiants de la spécialité « recherche » qui poursuivent en thèse.

Les effectifs étudiants annoncés pour chaque spécialité sont surévalués compte tenu des flux observés ces dernières années. On s'interroge notamment sur l'effectif de vingt étudiants attendus dans la spécialité en création. Néanmoins, il n'y a pas de décalage manifeste entre ces effectifs et les débouchés potentiels. Enfin, quel sens donner au passage de trente à vingt étudiants attendus entre le troisième et quatrième semestre de la spécialité « recherche » ?

Avis par spécialité

Géographie, science de l'espace et du territoire

● Avis :

Les objectifs scientifiques de cette spécialité « recherche » ont été développés concomitamment à l'élaboration du projet de recherche de l'UMR ADES et se structurent en trois axes/options : « Paysage, environnement, ressource » ; « Ville et urbain » ; « Corps et espace ». Dans une volonté intégrative des différents domaines et compétences des EC et C, le dossier indique que cette spécialité se donne pour objectif de « former des étudiants à produire des savoirs géographiques utiles au monde social et en même temps, de les conduire à réfléchir à leurs propres pratiques de mise au service des pouvoirs commanditaires et aux usages de ces savoirs par la société ». Il s'agit donc d'objectifs généraux à fort contenus théoriques et épistémologiques dans la perspective du doctorat. On reste donc très circonspect sur le devenir des étudiants qui ne choisissent pas cette voie.

L'enjeu est donc de construire une visibilité professionnelle plus affirmée de cette spécialité qui ne peut reposer, compte-tenu des résultats antérieurs, sur la seule perspective du doctorat. A cette fin, il est nécessaire de mieux prévoir les réorientations et passerelles possibles et d'améliorer l'offre d'enseignements méthodologiques, à la fois en volume horaire et en variété.

● Points forts :

- Une structuration claire en trois options qui se calent sur les projets de recherche de l'UMR ADES.
- Des enseignements sous forme de séminaires et de conférences, bien adaptés à la formation « par et pour » la recherche.
- L'accent mis sur des questionnements théoriques et épistémologiques. Il faut souligner notamment l'enjeu de l'option « Corps et espace », au potentiel important en termes d'élargissement des thématiques de la discipline.
- L'accompagnement des étudiants dans la réalisation de leur mémoire.

● Points faibles :

- Paradoxalement, les trois options semblent trop nombreuses au regard du nombre d'étudiants.
- La faiblesse du volume horaire et de la variété des enseignements méthodologiques.
- Comment expliquer le faible taux de réussite en M2, alors qu'une sélection importante s'effectue à l'entrée ?
- L'absence de passerelle clairement identifiée.
- Le manque d'ouverture internationale couplée à la faiblesse des enseignements en langue.

● Recommandations pour l'établissement :

- Les trois options sont un pari qui nécessitera un réel soutien en termes de moyens de la part de l'université car à peine la moitié des enseignements est mutualisée. En ce sens, un rapprochement entre les options « urbain » et « corps » devrait être envisagé.
- Améliorer le suivi du devenir des étudiants, notamment dans le contexte d'un taux d'échec élevé.
- Développer des enseignements méthodologiques et de langue qui assurent l'acquisition de compétences diverses et transverses susceptibles de faciliter les réorientations.
- Construire l'organisation de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Développer l'ouverture internationale et la visibilité de cette spécialité. Combien d'étudiants étrangers, de professeurs invités, d'échanges ERASMUS ?

● NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Développement des territoires, qualité et origine des produits

- Avis :

Dans le cadre thématique du développement durable, cette spécialité se donne pour objectif de « former des médiateurs et des animateurs territoriaux aptes à mettre en relation produit et territoire, capable de mettre en œuvre des procédures allant de la labellisation (de qualification) d'un produit jusqu'à la communication le concernant».

Cette spécialité se positionne en continuité de l'ancienne spécialité « Labels de qualité et valorisation des territoires », mais, compte-tenu des profondes transformations, elle est considérée dans le dossier comme une création. Il aurait été souhaitable d'explicitier ce choix en regard du bilan de cette précédente expérience. Néanmoins, cette spécialité apparaît prometteuse, tant par l'appui de professionnels que par la structuration et la progression des enseignements et sa pluridisciplinarité.

Au total, cette spécialité semble bénéficier d'un contexte socio-économique favorable et d'une bonne inscription dans les milieux professionnels visés pour les débouchés des étudiants.

- Points forts :

- Une spécialité conçue en collaboration avec les professionnels du secteur concerné.
- La volonté d'ouverture internationale avec des partenariats actifs, bien que cette ouverture reste à conforter.
- L'intérêt de la coopération entre géographes, historiens, spécialistes de l'information et de la communication, de l'agriculture et des professionnels.
- L'adossement sur les programmes de recherche de l'UMR ADES.
- L'adaptation aux spécificités régionales, les débouchés potentiels nombreux.
- Le pilotage par un conseil pédagogique et l'évaluation des enseignements sont prévus.

- Points faibles :

- L'articulation entre UE « d'enseignement » et UE « projets » n'est pas claire.
- Par ailleurs, l'UE « boîte à outil d'un projet » arrive en S3 alors que le travail par projet a été entamé 15 jours avant la rentrée universitaire en S1.
- Peu de langues étrangères.
- Pas d'initiation aux outils de gestion et de mercatique, d'enseignements d'outils.
- Pas de passerelle clairement définie avec les autres spécialités ou vers d'autres mentions.
- Le manque d'analyse de la provenance des étudiants, en termes disciplinaires et géographiques.

- Recommandations pour l'établissement :

- Construire la visibilité et l'attractivité de cette formation nouvelle.
- Renforcer l'enseignement d'outils, notamment dans la perspective de réorientations.
- Développer la formation en alternance.
- Revoir l'organisation des projets.
- Assurer et développer le réseau de professionnels susceptible de collaborer à cette spécialité.
- Encourager les collaborations avec les pays africains mentionnés, tout en précisant davantage l'articulation scientifique et professionnelle entre les problématiques de l'Aquitaine, voire plus généralement des régions européennes, et de ces pays du Sud.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Gestion territoriale du développement durable

- Avis :

Cette spécialité s'inscrit en continuité de la licence « Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux » mais est ouverte à des étudiants d'autres provenances. On aimerait savoir ce qu'il en est des recrutements extérieurs. Elle vise à former des spécialistes, en formation initiale ou continue, de l'aménagement local, notamment rural, avec un accent mis sur la compréhension et la gestion des conflits d'acteurs et d'usages. Aussi, cette spécialité semble hésiter entre voie professionnelle et voie « recherche ». L'analyse en termes d'effectifs pose de sérieuses questions quant à la pérennité de cette spécialité (10 étudiants en M2 en 2008-2009, soit une baisse de moitié par



rapport au maximum enregistré). Cette spécialité subit sans doute la concurrence de l'offre de la mention « Aménagement et urbanisme durables » de la même université et ne semble donc pas avoir un public suffisant.

- Points forts :
 - L'insertion de certains étudiants diplômés.
 - Les enseignements d'ateliers et de projets tutorés.
 - Une organisation qui pourrait permettre une formation continue.
- Points faibles :
 - La construction de cette spécialité en continuité d'une licence professionnelle n'est ni souhaitable, ni tenable, la licence professionnelle étant une fin d'études.
 - L'absence de précision sur les intervenants extérieurs.
 - Les passerelles possibles sont mentionnées mais peu explicitées.
 - L'absence d'ouverture internationale.
 - Certaines UE sont déconnectées des objectifs principaux de la spécialité.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Revoir le public visé qui ne peut être celui d'une licence professionnelle.
 - Cette spécialité pourrait être fusionnée avec la spécialité « recherche » et le SIAT, ou encore avec celles de la mention « Aménagement et urbanismes durables ».
 - Préciser le rôle et les qualités des intervenants professionnels.
 - Organiser l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants et rendre compte plus précisément de leur insertion professionnelle.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : C

Ecologie humaine : enjeux environnementaux des activités de production et de consommation

- Avis :

La spécialité vise « à former des étudiants aptes à prévoir, diagnostiquer et gérer les incidences des nouveaux modes de vie et des évolutions sociodémographiques sur les écosystèmes ». Les débouchés concernent les entreprises et les collectivités territoriales ayant besoin d'intégrer des problématiques environnementales de façon globale, en sachant lier des connaissances techniques d'écologie et les préoccupations sociales et économiques.

Cette spécialité s'inscrit sur un créneau novateur et recours à une grande transversalité, si bien qu'elle correspond à des débouchés professionnels en essor.

- Points forts :
 - Cette spécialité est portée par des écologues soucieux de donner une formation qui allie connaissances écologiques et interactions sociales.
 - L'attractivité croissante de la formation et la satisfaction des étudiants formés jusqu'à présent.
 - La relativement bonne insertion des étudiants (le dossier est peu précis sur ce point).
 - L'adossement recherche à la recherche.
 - La forte implication des professionnels.
 - La conception de la maquette.
 - Le pilotage de la formation.
- Points faibles :
 - La faiblesse numérique de l'équipe pédagogique titulaire. Les géographes pourraient intervenir utilement dans des UE de cette spécialité, notamment en accroissant la mutualisation.
 - Le manque de lisibilité de la progression des enseignements entre M1 et M2.
 - L'absence d'ouverture internationale.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Organiser la communication sur l'ouverture de cette spécialité.
 - Construire l'ouverture internationale d'autant plus que le contexte s'y prête.
 - Renforcer la lisibilité de la progression des enseignements et la complémentarité entre UE.



- Assurer une plus large place aux enseignements méthodologiques.
 - Préciser les modalités de réorientation entre spécialités ou entre mentions.
 - Améliorer le suivi du devenir des étudiants.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Spécialité en ingénierie d'animation territoriale (SIAT)

- Avis :

Il s'agit d'une spécialité ouverte en formation continue. Elle existait sous la forme d'un M2 ouvert tous les deux ans. La proposition concerne l'ouverture en sus d'un M1, qui fonctionnerait également tous les deux ans.

La spécialité vise « à former des acteurs capables de concevoir, conduire et évaluer des projets d'animation et d'assurer la responsabilité juridique, administrative et financière d'une organisation (structure ou association) ; il doit leur permettre la prise en compte des enjeux globaux de l'évolution sociale et territoriale ».

Les emplois visés par les diplômés relèvent de la direction d'équipements associatifs, culturels ou sportifs, de chargés de mission, projets dans ces domaines. Les informations données quant au devenir des diplômés sont encourageantes. Au total, cette spécialité s'insère bien dans le paysage socioprofessionnel. Elle poursuit des objectifs clairs et pertinents sur le créneau de la formation continue dans le domaine de l'animation territoriale. Si le M2 a fonctionné de façon satisfaisante ces dernières années, on comprend mal l'objectif du M1, pour ce qui concerne l'apport par rapport à la formation dispensée en M2 (même structuration des UE).

- Points forts :
 - L'originalité et la pertinence des objectifs professionnels dans le domaine de l'animation territoriale.
 - Les liens avec les milieux professionnels et l'acquisition de leur soutien.
- Points faibles :
 - Pas d'articulation entre le M1 et le M2 ; quel est l'apport de l'ouverture du M1 par rapport à la situation actuelle ?
 - La faible mutualisation avec les autres spécialités de la mention.
 - Cette spécialité s'adresse peut-être à un public trop limité.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Préciser l'enjeu de l'ouverture du M1 par rapport à la situation actuelle et donc construire une véritable progression dans la formation entre le M1 et le M2.
 - Améliorer la visibilité et l'attractivité de cette spécialité.
 - L'ouverture internationale mériterait d'être exploitée, notamment eu égard aux travaux de recherche menés par l'équipe pédagogique.
 - Voir dans quelle mesure des rapprochements sont possibles avec d'autres spécialités portées par l'établissement.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A